



## ÉDITO DU MAIRE

### Après les Européennes, la dissolution !

Face à une situation politique sans issue, notre Président a pris tout le monde à contre pied en renvoyant les français aux urnes. C'est un coup de tonnerre, un pari extrême. La question désormais est de savoir s'il y aura, au soir du 7 juillet prochain, un front républicain suffisant pour redonner à la France l'efficacité de ses institutions, autour de valeurs essentielles que sont l'autorité, l'effort collectif et le respect.

**Le rétablissement des comptes publics** sera également prioritaire, le parti pris du «quoiqu'il en coûte» ayant trouvé aujourd'hui ses limites. Ainsi, le désengagement de l'État pèse de plus en plus dans la gestion des petites communes. Cette année, pour l'élaboration du budget, les dotations de fonctionnement attribuées à notre collectivité auront diminué de **59 000€**. C'est ÉNORME !

Depuis 2001, les municipalités successives se sont engagées à ne pas augmenter les taux de la fiscalité locale. Cependant, il est bon de rappeler que les bases des taxes dépendent de l'État !

L'année 2024 célébrera le 80<sup>ème</sup> anniversaire de la Libération de notre pays. L'histoire se conjugue avec celle du Midi Libre, publié pour la première fois en août 1944. Ce dernier marquera l'évènement à travers une tournée d'été dans le Gard et l'Hérault. Quarante communes ont été retenues, dont celle de Sainte Cécile qui fut le théâtre d'un bombardement. Le «journal» installera sa caravane avec chapiteau et animateurs le 17 août prochain à la gare. Le TAC fêtera également ce jour là ses 20 ans.

Nul doute que la coïncidence de ces anniversaires donnera une résonance particulière à notre territoire en période estivale. Réjouissons nous de pouvoir vivre ensemble ces moments festifs. Au plaisir de vous retrouver également nombreux au Grand Prix de la chanson et au cinéma en plein air !

Bien vôtre,  
Jacques Pépin

## AMÉNAGEMENT DES CŒURS DE VILLAGE

- La montée Gérard Bernon toute revêtue de schiste !



La construction en pierre de schiste, d'un parapet et d'un mur sur lequel des rampes ont été scellées, conforte le caractère bien cénovenol de l'entrée du village bourg et lui donne du cachet !

- Ce sera désormais au tour de la Haute Levade de connaître sa métamorphose !

La mise en place d'une résidence pour personnes âgées non dépendantes et d'un espace public à la Haute Levade se précise. La municipalité porte ce projet en partenariat avec la SCI du Clos Sainte Anne dont le permis de construire est revenu des services instructeurs avec un avis favorable.



Vue d'ensemble du projet : au premier plan, l'espace public pourvu de deux entrées. L'une donne accès à une salle communale et l'autre à la bibliothèque communautaire (surface totale 40m<sup>2</sup>).



Vue côté route départementale : en arrière-plan de la bibliothèque se situe la résidence comprenant deux blocs de quatre logements chacun.

Une réunion publique sera organisée pour vous dévoiler le style architectural qui va parfaitement s'harmoniser avec la place publique. Cette réalisation dynamisera et valorisera le quartier.

## Vote du budget primitif



Le Conseil municipal a salué la présentation du budget par notre premier adjoint, délégué aux finances, André Dumas. Le compte de gestion a été approuvé et le compte administratif adopté. Le résultat de clôture après report et affectation des résultats s'élève à **162 864,67€**. Sans augmenter les taux d'imposition communaux, les élus ont voté à l'unanimité le budget en équilibre dépenses/recettes soit :

**683 416,35€** en fonctionnement

**312 721,63€** en investissement

Total budget : **996 137,98€**

(pour mémoire, budget 2023 :

**1 076 523,99€**)

L'évolution prévisionnelle des ressources fiscales s'élève à **178 810€**.

Pour le soutien au tissu associatif, la totalité des subventions est de **8720€**.

## INVESTISSEMENTS PRIORITAIRES

- La principale dépense programmée concernera la réfection totale de la toiture de l'église, soit 310 m<sup>2</sup>.

Coût des travaux : **110 000 € TTC**, subventionnés en grande partie par les fonds de concours AA (30%) et le CD30 (25%).

- Concernant la voirie, les travaux se limitent essentiellement à «la mise en sécurité immédiate» des ponts : de la Roque et de Champclos (reconstruction des parapets). La réfection d'une route communale a été également budgétée mais reste encore optionnelle.

Coût total des travaux : **47 000 € TTC/subvention** (amendes de police) : **23 400 €**.

- Le conseil départemental a programmé pour 2024 la réfection en bi-couche de la totalité de la route de la Bégude et terminera les travaux de goudronnage du chemin de la Haute Levade.

- Le maire a clôturé la séance en insistant sur la maîtrise des dépenses qui doit être, dans le contexte actuel, le maître mot de la gestion communale.



## QUELQUES TEMPS-FORTS EN IMAGES



25 janvier : première édition de la galette des rois avec notre tissu associatif (salle des Camboux)



1<sup>er</sup> mars : cérémonie des nouveaux arrivants : producteurs, artisans, association et élus à leur rencontre !



8 mai : Alain Gurly «enfant de la Libération» a rendu hommage à son beau-père Jean Mourgues, prisonnier de guerre.



Nos agents techniques polyvalents posent des bandes de roulements, au chemin de la croix des Ponchets.

## MAIS ENCORE...

L'ENTRETIEN DU CIMETIÈRE reste un sujet sensible. Après celle de l'allée principale, les deux terrasses supérieures viennent d'être goudronnées par l'entreprise SOULIER.

### L'ADRESSAGE

La mairie a activé la base adresse nationale. Les pompiers, la gendarmerie et la poste ont désormais accès à ces adresses. Les administrés de la commune doivent prendre contact avec les services publics pour validation de leur adresse respective (si besoin se renseigner auprès de notre service administratif).

### ALES AGGLOMÉRATION

- Mise en place d'un système d'alerte : la commune a signé avec l'Agglo une convention d'adhésion à un automate d'appel, pour une durée de 5 ans. Au titre de son pouvoir de police, le maire, garant de la sécurité des personnes sur sa commune, a la responsabilité d'alerter et d'informer la population. Il lui appartient également de décider de l'opportunité de lancer une campagne et du public visé (voir la fiche de renseignement distribuée).

- Challenge intercommunal du tri/ habitant : cette initiative a pour but de sensibiliser tous les administrés du territoire d'AA à l'importance du tri sélectif. Pour les cinq meilleures communes, les efforts seront récompensés par l'octroi de fonds de concours d'investissement exceptionnels d'un montant de 1000 à 15 000 €. Nous comptons sur votre participation citoyenne !

## NOTRE AGENDA DE L'ÉTÉ

- SAMEDI 27 JUILLET 21h Place de la Haute Levade  
Grand Prix de la Chanson, un évènement très populaire/gratuit/ buvette.

- MARDI 30 JUILLET 21h30 Espace associatif de la Haute Levade  
Séance de cinéma en plein air du film « La ferme des Bertrand » dans la cour de l'ancienne école /gratuit/buvette.

- SAMEDI 17 AOÛT à partir de 15h. Gare du TAC  
La tournée été «80ans» Midi libre L'après midi sera rythmée par les animations et les plateaux médias du «quotidien» qui mettront à l'honneur la commune via ses personnalités, avec des thèmes ciblés comme celui de la Libération, les atouts touristiques du territoire (le TAC, la ligne verte, la base nautique, la gare SNCF...) Au programme, les activités proposées par Midi Libre. Animations enfants et adultes/ Dégustation de produits locaux/ Exposition / Cadeaux non-stop ...



Sans oublier les animations assurées par le TAC ; les trajets en train/le marché de producteurs en gare de St Julien des Points/ cérémonie de clôture.



## NUMÉROS UTILES

• Appel d'urgence européen	112
• Pompiers	18
• SAMU	15
• Gendarmerie	17
• Violences conjugales	3919
• Enfance maltraitée	119
• E.D.F.	09 73 04 76 71
• Urgence dépannage	09 72 67 50 30
• Service des eaux (REAAL)	04 66 54 30 90
• Trésor Public	04 66 78 45 45
• Maison de santé Simone Veil	04 48 21 57 08
• FILIERIS	04 66 34 02 40
• Encombrants	04 66 54 81 26